



# CSE SNCF SA

## INFOS CSSCT\* OPTIM'SERVICES

\*Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

Paris, le 12 avril 2022

### ENTRE GRIS CLAIR ET GRIS FONCÉ... L'ACTION SOCIALE ENTRETIENT LE DOUTE

Les trois sujets présentés à la CSSCT OPTIM'SERVICES laissent un goût amer aux élus UNSA-Ferroviaire. En effet, la Direction fuit et laisse de nombreuses questions sans réponse.

#### ♦ Modification des horaires de la plateforme téléphonique

Compte-tenu de questions structurantes des élus UNSA-Ferroviaire sur l'organisation du travail de cette plateforme, le sujet des horaires n'a pas pu être abordé.

Le cadre d'organisation (CO) reste confus. En quelques années, le CO a considérablement augmenté au détriment des postes d'accueil en centre social.

Il est affirmé par la Direction que les personnels intervenant sur la plateforme sont volontaires alors même que ces personnes nous disent parfois le contraire.

Des interrogations restent pourtant sans réponse :

Est-ce que certains salariés ont été contraints ? Que se passe-t-il s'y n'y a plus de volontaires ?

Qu'est-ce qui détermine le basculement ou non de la charge d'accueil téléphonique vers la plateforme ? À ce jour, la situation est très aléatoire.

Ces sujets de la modification des horaires et des tableaux de service devront obligatoirement être présentés en CSE.

#### ♦ Suppression d'un poste de DPX dans une UAS

Vos élus apprennent la suppression d'un poste de qualification F qui correspond à un tiers des effectifs du service.

A nouveau, les élus UNSA-Ferroviaire dénoncent le fait qu'aucune évaluation de la charge de travail avant/après la suppression n'ait été effectuée sur ce périmètre déjà fortement touché par des déroulements de carrière bloqués.

La question reste en suspens. Qui va assurer la charge ?

Les élus UNSA-Ferroviaire demandent que ce dossier soit suivi et revu dans quelques mois.

#### ♦ Les travaux du GT SECAS (Secrétaires en Centre d'Action Social)

Ce groupe de travail mis en place à la demande du CSE il y a plus de 2 ans vient de s'achever. La demande initiale était de travailler sur les évolutions du métier de secrétaire. Il a fallu attendre 18 mois et 5 vagues de Covid pour obtenir des conclusions... en demi-teintes.

La direction n'a toujours pas donné d'organisation cible et persiste, au fil de l'eau, à ne pas remplacer les départs en CAS.

Les seules avancées sont la prime de saisie pour les secrétaires qui cumulent plusieurs CAS ou plusieurs fonctions et l'institutionnalisation de la majoration de la prime de travail de 15 % pour les remplacements de plus d'un mois.!

Les élus UNSA-Ferroviaire à la CSSCT ont annoncé leur vigilance quant aux possibles contournements pour limiter le nombre de collègues pouvant ouvrir droit à ces avances.

